

Ne pas renoncer !

*La chose était entendue,
presque gravée dans le marbre :
la monoculture c'est mal.*

*Faut-il se résigner aux dictats
d'un monde sans nuance ?*

*L'AGPM a fait le choix de
capitaliser sur les efforts déjà
réalisés, à commencer par
la certification maïs et ses
résultats. Incontestablement,
les territoires spécialisés
s'avèrent performants
sur les trois piliers
du développement durable.*

*A force de pédagogie la raison
commence à s'imposer :
les arbitrages politiques
de la PAC laissent des
ouvertures pour sortir
du dictat. Poursuivons sans
relâche : expérimenter
toujours, argumenter encore
et convaincre peu à peu des
atouts du maïs.*

Le chiffre du mois

24 500 ha, c'est le nombre
d'hectares de maïs doux cultivés
en France cette année. Ça
représente (comme en 2011) le
plus important programme de
production depuis 13 ans.

MARCHÉ

DES SURFACES EN HAUSSE AUX ÉTATS-UNIS

Au mois de juin, les cours du maïs ont été fortement affectés par la météo. Alors que dans les prochaines semaines, les maïs de l'hémisphère nord vont entrer en floraison, ce facteur restera déterminant. Les opérateurs réagissent également fortement, en cette fin de mois, à la révision à la hausse des surfaces américaines.

LA MÉTÉO, FACTEUR CLÉ DE L'ÉVOLUTION DES COURS

Alors que la météo brésilienne avait retenu l'attention des opérateurs ces derniers mois, c'est désormais celle de la Corn Belt qui focalise l'attention du marché.

En effet, si les semis américains de maïs se sont dans l'ensemble bien déroulés, le nord-ouest de la Corn Belt (Dakota du Nord et du Sud, Minnesota, ouest de l'Iowa...) souffre d'un déficit hydrique en raison de pluies très éparpillées ces dernières semaines. De ce fait, les conditions de culture des maïs américains se sont dégradées et les maïs en conditions « bonnes à excellentes » ont perdu 11 points (65 %) entre le début du mois et le 27 juin. Cette évolution inquiète d'autant plus les opérateurs que le principal État producteur, l'Iowa, est particulièrement touché dans sa moitié ouest.

Au Brésil, une sécheresse bien installée a drastiquement réduit le potentiel de production du maïs safrinha qui représente, rappelons-le, 75 % de la production du pays. Les résultats des premières récoltes au Mato Grosso révèlent des rendements en forte baisse par rapport à 2020 alors même que les maïs safrinhas les plus précoces sont ceux qui ont bénéficié de la meilleure pluviométrie. Par ailleurs, le sud du pays a été touché ces derniers jours par des épisodes de gel qui vont encore dégrader l'état des maïs. Ces gels précoces sont habituels dans la zone maïs ont peu d'impact en temps normal du fait de l'avancement du cycle de la culture. Mais du fait du retard des semis ce n'est pas le cas cette année. Ce nouvel épisode devrait réduire encore un peu plus la production de maïs brésilienne et son potentiel d'exportations cet été.

HAUSSE DES SURFACES AMÉRICAINES MOINS IMPORTANTE QU'ATTENDUE

La hausse des surfaces de maïs aux États-Unis est un autre facteur majeur de l'évolution des cours. En effet, en raison du contexte de prix très favorable et de la rapidité des semis ce printemps, la plupart des analystes s'attendaient à une hausse des surfaces de maïs de 1,2 millions d'hectares, par rapport aux premières estimations de l'USDA, contre 644 000 hectares dans le rapport de surfaces du 30 juin. Les cours ont ainsi fortement réagi à la hausse après la parution de ce rapport et ce d'autant plus que les hausses de surfaces sont concentrées dans le nord-ouest de la Corn Belt (Dakota du Nord et du Sud en particulier) alors les zones les mieux arrosées, le centre et l'est, affichent des surfaces relativement stables.

Si rien n'est encore joué pour la récolte américaine 2021, cette situation devrait amener l'USDA à revoir sa prévision d'un rendement moyen record (114 q/ha en juin). Les prochaines semaines seront cruciales, du fait de la période de floraison des maïs.

PAC 2023

FIN DES NÉGOCIATIONS AU NIVEAU EUROPÉEN

Après plus de 3 ans de discussions et à l'issue d'une ultime phase de négociation, les institutions européennes sont parvenues le 25 juin dernier à trouver un accord politique sur la future PAC qui s'appliquera de 2023 à 2027. Par son action et la mobilisation de l'ensemble de la filière maïs et aux côtés des autres associations spécialisées grandes cultures (AGPB, CGB, FOP), l'AGPM a notamment réussi à valoriser les nombreux efforts réalisés par les maïsiculteurs depuis 2014 via la certification maïs et la diversité d'assolement.

LES EFFORTS DES MAÏSICULTEURS RECONNUS

Sur la nouvelle exigence de rotation des cultures (la BCAE8), le compromis final obtenu au niveau européen indique comme mesure principale la rotation des cultures à la parcelle, tout en incluant dans la définition

de cette rotation les cultures intermédiaires et en soulignant, dans certaines situations pédoclimatiques, la possibilité de prendre en compte la diversité des cultures. Cet accord devrait permettre de reconnaître, dans le cadre du Plan Stratégique National (PSN), les efforts déjà engagés par les maïsiculteurs au travers du développement de la couverture hivernale des sols et, dans certaines situations, la possibilité de prendre en compte la diversité des assolements.

Ces avancées sont importantes pour les maïsiculteurs. En effet, une rotation annuelle stricte (avec un changement de culture principale chaque année) aurait pu conduire à la perte de près de 500 000 hectares de maïs en France, entraînant une perte de chiffre d'affaires de 750 millions d'euros par an et mettant en péril les exploitations maïsicoles, les filières d'élevages et les outils économiques de la filière maïs.

Enfin, autres points de satisfaction pour l'AGPM : le rythme de convergence des paiements est fixé à 85 % et la stabilité des transferts entre le premier et le second pilier, tel que l'a annoncé le ministre de l'Agriculture le 21 mai dernier, est actée.

L'accord politique trouvé le 25 juin a été validé par le Conseil des ministres de l'Agriculture le 28 juin. Il doit désormais également être validé au Parlement Européen, en Com Agri puis par un vote en plénière, à l'automne après la mise en forme en juridique des points d'accords et le « toilettage » des textes.

DES TRAVAUX RESTENT À MENER

Si cette première étape au niveau européen comporte des éléments positifs pour la maïsiculture, un travail de déclinaison de cet accord reste à mener dans le cadre des discussions sur le futur PSN. L'objectif est de parvenir à une PAC juste et équilibrée pour les maïsiculteurs.

Concernant la BCAA 8, les modalités de gestion et de prise en compte des couverts de même que la définition de la diversité des cultures et des régions qui pourront en bénéficier, restent à préciser au niveau français dans le cadre du plan national. L'AGPM y travaille déjà et demandera à exploiter toutes les possibilités offertes par le cadre européen pour couvrir l'ensemble des situations des exploitations maïsicoles.

Concernant l'éco-régime, l'AGPM se mobilise afin de le rendre accessible à 100 % des maïsiculteurs, quel que soit leur système de production. En effet, cette aide représentera 25 % du premier pilier dans la PAC 2023-2027, il est donc indispensable que les producteurs puissent y accéder afin de pérenniser l'équilibre économique de leurs exploitations.

Enfin, l'AGPM s'attache à faire reconnaître l'importance de la gestion des risques, dans la PAC comme dans le cadre du « Varenne agricole de l'eau et du changement climatique ». Dans le cadre de la réforme de

la PAC, elle demande à ce titre, la possibilité d'accéder à des subventions pour les projets de stockage de l'eau et l'application en France des avancées européennes sur l'assurance récolte (abaissement du seuil de déclenchement et de la franchise à 20 % ainsi que la mise en place d'un taux unique et augmenté de subvention à 70 %). Sur tous ces sujets, les prochaines semaines seront décisives avec la conclusion du PSN cet été.

VARENNE AGRICOLE DE L'EAU ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MOBILISATION DE L'AGPM ET D'IRRIGANTS DE FRANCE

Le Varenne agricole de l'eau et du changement climatique a été lancé le 28 mai dernier par Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Bérandère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique. Ce travail annoncé par le Président de la République, a pour objectif de construire des politiques durables pour la résilience du modèle agricole face aux aléas climatiques. La réflexion se déclinera en 3 axes :

1. Se doter d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques
2. Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agroécologiques et l'efficacité de l'eau d'irrigation
3. Accéder à une vision partagée et raisonnée de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme.

Le second axe est en particulier piloté par Anne-Claire Vial, Présidente de l'ACTA, et Trésorière de l'AGPM, et permettra d'aborder, entre autres, les apports des NBT dans l'adaptation au changement climatique.

L'AGPM et Irrigants de France sont d'ores et déjà mobilisés pour développer l'accès à l'eau afin de pérenniser l'avenir des producteurs et de l'ensemble de la filière maïs. L'AGPM œuvre au sein de la FNSEA sur le dossier prioritaire de la gestion des risques, qui est inclus dans le thème 1, et contribue au sein de l'interprofession Intercéréales pour que les intérêts de la filière soient portés dans le cadre des diagnostics d'adaptation au changement climatique prévus dans le thème 2. Bien évidemment, Irrigants de France se mobilisera au sein du thème 3 pour que les questions de l'accès à l'eau et du stockage soient au cœur des discussions. Éric Frétilière, président d'IRRIGANTS de France, fait ainsi partie du groupe de suivi de la thématique 3, ce qui participera au rééquilibrage des forces en présence et à une bonne représentation des irrigants.

LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT, SUR CET ÉPI M'ÉPATE

Dans le cadre de la campagne Cet épi m'épate, les 4 premiers visuels de la saga des Epis(odes) du



changement ont été dévoilés ainsi que leurs déclinaisons en animations. Elles racontent de belles histoires de rencontres entre citoyens, maïs et agriculteurs. Comment boire du lait en toute saison, se réjouir de l'origine française de nos maïs, découvrir les bioplastiques et déguster du popcorn issu de nos terroirs, tels sont les thèmes de ces animations à découvrir sur : <https://lesepisodesduchangement.fr/podcasts-videos/>

SEEDS FOR FUTURE

Seeds For Future est une campagne de promotion des



semences européennes de maïs et de sorgho pilotée par la FNPSMS dans le cadre d'un programme de promotion européen. Lancée à l'occasion du salon des Culturelles, cette campagne entend affirmer la qualité et la compétitivité des semences européennes et promouvoir les atouts de ces deux cultures complémentaires auprès des agriculteurs et de leurs prescripteurs.

TOUT COMPRENDRE SUR L'OBJECTIF BAS CARBONE

Une table ronde organisée dans le cadre des Culturelles le 18 juin explique avec pédagogie comment l'agriculture peut limiter ses émissions et augmenter la captation de carbone dans le sol et en faire une source de revenu pour les agriculteurs. Gildas Cotten, responsable nouveaux débouchés AGPM AGPB, était l'un des intervenants et a expliqué le rôle potentiel des grandes cultures. À découvrir sur : <https://www.youtube.com/watch?v=SzZGux2zBLk>

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Prévisionnel juin 2021 (1000 t)		2019 / 20	Prév. 2020 / 21
Ressources	Stock départ	2 118	2 067
	Collecte	10 349	10 695
	Importations	673	450
Utilisations	FAB	2 862	3 200
	Util. humaines et indus.	2 755	2 450
	Exportations	4 186	4 712
	Autres	1 270	1 049
Stock final (ressources - utilisations)		2 067	1 802

Prix de la récolte 2020, exprimés en €/t base juillet

